

OUTIL DE RESISTANCE

Considérant qu'il est de la responsabilité sociale de l'État de fournir les services publics à l'ensemble des citoyennes et des citoyens ;

Considérant que les organismes d'action communautaire autonome (ACA) appartiennent d'abord et avant tout aux populations qui les ont créées ; que les organismes d'ACA sont des espaces de citoyenneté ; et que le fonctionnement démocratique est au cœur des pratiques des organismes d'ACA;

Considérant que les orientations, actions, activités et services des groupes d'action communautaire autonome sont déterminés par leurs membres uniquement ;

Considérant que les personnes qui fréquentent les organismes d'action communautaire autonome le font librement et de façon volontaire ;

Considérant que la réduction des services publics a des répercussions directes sur les groupes d'action communautaire autonome ;

Considérant que les orientations ministérielles sont claires quant à l'utilisation des organismes d'action communautaire autonome pour rendre des services à moindre coût ;

Considérant que tout recul dans les services publics entraîne une perte d'acquis pour la population ; particulièrement pour les femmes qui en payent le prix mentalement, socialement et physiquement par leur rôle, parfois triple, de travailleuses en santé services sociaux, d'usagères du système, et d'aidantes naturelles.

Nous, _____ (nom de l'organisme) _____, nous engageons à défendre activement les positions suivantes auprès des acteurs concernés :

Respect du droit à la santé

À partir de nos valeurs de justice sociale, nous revendiquons le respect concret du droit à la santé par le maintien d'un système de santé et de services sociaux public qui s'appuie sur les principes d'universalité, d'intégralité, d'accessibilité, de gestion publique et de gratuité. Nous ne pouvons donc pas accepter la réduction du rôle de l'État en santé et services sociaux, puisqu'elle remet en question nos valeurs de justice sociale, nous nous opposons à la privatisation, et nous nous opposons à toute nouvelle désassurance tant dans les soins que dans les services.

Respect de l'autonomie des organismes d'ACA à déterminer leur mission, pratiques et orientations

Nous nous opposons à la vision utilitariste des organismes d'action communautaire autonome portée par le projet de réingénierie du gouvernement Charest qui identifie ces organismes comme des producteurs privés de services appelés à rendre des services qui relèvent de la responsabilité sociale de l'État. Nous nous opposons à l'intégration forcée des organismes d'action communautaire autonome aux réseaux locaux de services intégrés et revendiquons plutôt le respect du rapport volontaire qui lie la population aux organismes communautaires autonomes.

Respect du droit à la vie privée

Face au projet d'informatisation des dossiers, nous revendiquons un vrai débat social sur cet enjeu qui soulève bien des inquiétudes et revendiquons le respect de la confidentialité des citoyenNEs .

Respect des acquis quant au financement à la mission globale des organismes d'action communautaire autonome

Nous revendiquons que le Programme soutien aux organismes communautaires (PSOC) soit maintenu au niveau régional de façon permanente. Nous rappelons que la vocation du PSOC en tant que programme de soutien financier de base (à la mission globale uniquement) doit aussi être maintenue. Nous nous opposons au détournement du financement PSOC vers le niveau local. De plus, nous demandons, tel que la Régie régionale de Montréal Centre, maintenant l'Agence, s'est engagée à le faire dans sa planification stratégique 2003-2006, à ce qu'une part de tout nouvel argent soit dédié au financement à la mission globale pour les groupes. De même, nous demandons que l'enveloppe PSOC soit bonifiée pour les groupes communautaires et les regroupements d'au moins 11,3 Millions de dollars tel que prévu.

Nous revendiquons d'autre part l'application réelle des balises du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), entre autre par l'application des stratégies d'intervention afin d'actualiser le principe « à ressources comparables, financement comparable ». Afin d'assurer l'équité et la cohérence du PSOC, nous demandons au ministère de la santé et des services sociaux de donner des directives et consignes claires pour l'application des balises actuelles du PSOC.

Respect de la démocratie et respect des personnes

Les citoyens et les citoyennes du Québec devraient être partie prenante des importants débats entourant la révision du rôle de l'État en santé et services sociaux. Conséquemment, nous exprimons notre désaccord face aux délais expéditifs pour la mise en œuvre d'une réforme aussi importante. Ces délais ne permettent pas aux citoyens et citoyennes de se saisir des enjeux et d'exprimer des positions éclairées. D'autre part, nous dénonçons les pertes d'espaces démocratiques prévues par la réforme en santé et services sociaux, notamment la réduction du nombre des conseils d'administration.

Face à la sectorisation en santé et services sociaux, nous revendiquons le respect du droit des personnes au choix de l'établissement et des professionnels qui les soigneront. De plus, nous nous opposons à la sectorisation des organismes communautaires par territoire donné.

Nous demandons d'autre part que les réalités différentes que vivent les femmes en raison de leurs expériences particulières et de l'influence des rôles sociaux soient pris en compte.

Et finalement, nous dénonçons la vision actuelle qui perçoit les gens comme des consommateurs passifs de services. Pour nous, ce sont avant tout des personnes qui doivent avoir une voix lors de l'élaboration des solutions.

ET NOUS SIGNONS : _____

Fait à _____ le _____ 200__

Veillez faire parvenir une copie conforme de ce document au Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) à l'adresse suivante : 65, rue de Castelnau Ouest, bureau 401, Montréal (Québec) H2R 2W3
Téléphone : (514) 277-1118 Télécopieur : (514) 277-2333 Courriel : riocm@cam.org